

# Les finances publiques revoient leur maillage

Les services des impôts se réorganisent. Des trésoreries vont fermer pour un transfert d'activité vers les maisons de service au public et les EPC

**L**ors du Grand Débat, un besoin s'est exprimé pour renforcer la présence des services publics dans les territoires. Pour répondre à cette attente, le réseau des finances publiques va évoluer, annonce Alain Chapon, directeur départemental des impôts.

Comment cela va-t-il se traduire en Loir-et-Cher ? Les trésoreries de Lamotte-Beuvron, Mer, Bracieux, Contres, Morée, Mondoubleau et Montrichard vont fermer d'ici 2022 - le calendrier reste à définir (\*). Les activités de celles-ci seront transférées dans des maisons de service au public (MSAP) et dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). « Nous allons passer de 17 implantations actuellement en comptant les trésoreries et les accueils de

proximité à 22 en 2022 avec des permanences et des accueils sur rendez-vous dans les MSAP et certaines mairies pour que chaque usager ait accès à un point de contact à moins de trente minutes de son domicile », précise Alain Chapon.

## Un soutien auprès des collectivités

L'autre objectif de ce nouveau réseau des finances publiques est d'améliorer le conseil auprès des collectivités locales en installant physiquement un agent au siège de chaque EPCI. « Ce conseiller pourra sensibiliser les maires aux règles fiscales, établir des analyses financières ou donner un appui juridique quand les élus lanceront des projets. Ces maires attendent d'être soutenus dans la gestion de la commune, au regard des règles comptables. »

En 2022, les nouvelles implantations d'accueils de proximité se feront à Droué, Herbault, Mennetou-sur-Cher et à Beauce-la-Romaine, et un conseiller des collectivités locales œuvrera à Frétéval pour la communauté du Perche & Haut Vendômois.

Ce projet de réorganisation va s'étaler sur trois ans, à compter de 2020. Il sera soumis pendant quatre mois à la concertation des élus, des syndicats et des agents de la fonction publique. « Des arbitrages seront

ensuite rendus, indique le directeur départemental des impôts. A ce jour, une quarantaine de personnes travaillent dans les trésoreries rurales. Tout l'accompagnement sera fait auprès de nos agents amenés à quitter une trésorerie via une prime de restructuration et une formation. »

Claire M

(\*) Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, c'est la trésorerie de Saint-Aignan qui a fermé ses portes.

## ••• Résidences principales : fin de la taxe d'habitation en 2021

La suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, annoncée par le Premier ministre, se met en place progressivement.

Pour 80 % des contribuables (dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 27.432 € pour une part), le dégrèvement est progressif (réduction de 30 % en 2018, de 65 % en 2019) pour arriver à une exonération totale en 2020. Pour les 20 % restants des contribuables, la suppression sera également étalée sur trois années, avec un abattement d'un tiers en 2021 pour une exonération totale en 2023.

La taxe d'habitation demeure sur les résidences secondaires, ainsi que la taxe sur les locaux vacants et la contribution à l'au-

diovisuel public.

En 2017, en Loir-et-Cher, 91.120.000 € ont été perçus au titre de la taxe d'habitation, dont 19.905.000 € pour la contribution à l'audiovisuel public. « A compter de 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales fera l'objet d'une compensation pour les collectivités territoriales en leur affectant la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties complétée si besoin d'impôts perçus par l'État. Quant au département, il recevra une compensation de l'État, explique le directeur départemental des finances publiques. La suppression de la taxe d'habitation entraînera une baisse d'activités pour les impôts avec un allègement de tâches d'ici 2023. »



La trésorerie de Mondoubleau est vouée à fermer ses portes. Reste à savoir quand. Le calendrier sera connu à l'automne.

(Photo archives NR)

••• « Ce projet n'a pas de... »